

# privé au public

## Entrée en 6e : peut-on passer facilement du privé au public ?

Si votre enfant était scolarisé jusque-là dans une école élémentaire privée sous contrat, vous devrez vous adresser au collège public de secteur avec la décision de passage en 6e.

Si votre enfant était scolarisé en établissement privé hors contrat, son admission est subordonnée à la réussite à un examen d'entrée pour revenir dans le public.

Renseignez vous également auprès de l'établissement où est scolarisé actuellement votre enfant ou au CIO le plus proche de votre domicile.